



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
(MAIS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT  
(Q. SULTZ))



Abonnement : Un an [Canada]..... \$1.00  
[Etats-Unis]..... 1.50  
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,  
Directeur  
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

annonces : 15 c. la ligne agite, par insertion.  
annonces légales : 10 c. la ligne nonpaie, 1ère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

CHEMNER.

LABELLÉ.

## SOMMAIRE

Méli-Mélo.  
Sir Henri Taschereau : Thibaudeau Rinfret.  
Lettre d'un parisien : A. Léo, Leymarie.  
Une comédie : Cyrano.  
A travers la presse américaine : Chercheur.  
POESIE. "Envoi de chrysanthèmes" :  
A. Léo, Leymarie.  
Chronique. "Pauvres médecins" : Henri  
Roulland.  
Coins pittoresques du vieux Paris (VII) :  
Lily Butler  
Benjamin Gohier père : A.-B. Cruchet.  
Arboriculture fruitière : Louis Potier.  
Nouvelles.

Saint-Denis, deux œuvres d'art exécutées par deux Canadiens-français : une oile de Charles Gill : "Le problème," et une bronze de Philippe Hébert : "Sans Merci."

Plusieurs discours ont été prononcés et dans sa réponse le premier ministre de Québec, parlant de la culture des arts dans notre province, a dit avec beaucoup de sagesse et de raison :

"Je regrette tous les jours de ne pas voir plus de peintures, plus de statuettes de nos artistes canadiens, ornant nos intérieurs. Je me demande également, comment il se fait que nos cités ne possèdent pas plus de monuments. Notre race n'a-t-elle donc pas produit assez d'hommes de valeur pour orner de statues toutes nos places publiques ?"

"La province a commandé une immense toile à un des nôtres, M. Beau, et on peut la voir aujourd'hui dans la salle du Conseil Législatif, malheureusement nous n'avons pas les moyens de nous payer ce luxe coûteux, dans un pays jeune comme le nôtre, où les besoins sont nombreux et pressants."

"La base des beaux arts repose en partie, je crois, sur les arts et métiers. Commençons donc à acquérir le capital et nous ferons ensuite de l'art pour encourager le génie canadien, qui perce dans la race française de notre province."

"Nous avons maintenant pour l'établissement de nos écoles certains moyens et nous avons réussi à donner à la province le trésor le plus garni de toutes les provinces du Dominion."

"De ces écoles des Arts et Métiers, de ces instituts commerciaux, sortent un jour, des princes de la finance, du commerce, de l'industrie, qui avant longtemps, je l'espère, feront en bon patriotes ce que vous avez fait ce soir vous-mêmes en encourageant des artistes canadiens."

C'est M. O. Lemire, président de l'Association des marchands détaillants, qui offrit à Sir Lomer Gouin, les objets d'arts mentionnés plus haut, en exprimant au premier ministre la reconnaissance des citoyens de Montréal pour les grands services rendus par lui à la métropole, surtout lors de la dernière session.

**L'abolition des ponts de péage**

Le cabinet Gouin vient de nommer M. J.-A. Lamarche, avocat de Montréal, commissaire pour faire l'enquête relative à l'abolition des ponts de péage.

M. Philippe Paradis, voyageur de commerce, a été nommé secrétaire de cette commission.

Le choix du cabinet a été des plus heureux. M. Lamarche est un avocat instruit, sérieux et doué d'un jugement solide et impartial.

Voici ce que la Presse dit de cette nomination :

"Il est certain que la nomination de M. J.-A. Lamarche, avocat, pour étudier les moyens de faire disparaître les barrières et les péages sur certaines routes et certains ponts dans la province, est excellente. Ce jeune membre du Barreau est bien versé dans le droit comme dans la procédure, et le travail qu'on lui impose demande surtout de la perspicacité, nous dirons plus : de l'ingéniosité. Il ne faut pas s'imaginer que l'abolition de ce système soit chose facile."

**Le bois à pulpe**

La déclaration faite par sir Lomer Gouin, relative à l'intention du gouvernement provincial de prohiber l'exportation du bois à pulpe provenant des terres de la couronne situées dans la province, a eu pour effet de décider la Quebec & St. Maurice Industrial Company à établir à La Tuque une usine de pulpe et de papier au coût approximatif de deux millions de piastres.

Il y a trois ans environ, le pouvoir hydraulique du Saint-Maurice à La Tuque avait été vendu par le gouvernement provincial à M. Brown qui, sous le nom de Quebec & St. Maurice Industrial Company, acheta une étendue considérable de réserves forestières sur le Saint-Maurice. D'après les conditions de cette vente une usine de pulpe et de papier devait être construite de suite au coût de \$2,000,000. Mais rien n'avait été fait en ce sens jusqu'à la semaine dernière, alors que comprenant, d'après la déclaration de Sir Lomer Gouin, que la situation devenait embarrassante, la compagnie se décida à remplir ses promesses. Les travaux de construction seront poussés avec la plus grande activité possible, de façon à ce que la fabrique soit prête à être mise en opération lorsque la loi de prohibition entrera en vigueur.

**Une marine canadienne**

Le principe de l'établissement d'une marine canadienne a été énoncé dès 1902 par les ministres du Canada.

De plus, l'attitude de nos gouvernants sur cette importante question a été approuvée par nos hommes politiques de toute nuance.

Comment, alors, peut-on venir s'écrier

aujourd'hui que le peuple canadien est pris par surprise ?

Nous avons souvent écrit et nous répétons que l'organisation d'une marine canadienne est une étape de notre complète évolution vers notre destinée qui est de devenir une nation véritable. Il y a ici beaucoup à dire, mais nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine un article sur ce grave sujet.

**Un hôpital pour tuberculeux**

Une lettre du secrétaire du congrès des services sanitaires, qui a tenu ses sessions à Sherbrooke, cet été, a transmis à la commission d'hygiène de Montréal la résolution adoptée par le congrès concernant l'isolement des malades tuberculeux. Dans cette résolution, le congrès émettait le vœu que Montréal donnât l'exemple aux autres villes.

L'échevin Dagenais a rappelé qu'il a déjà proposé l'établissement d'un hôpital de tuberculeux à Montréal et pour lequel la commission a déjà demandé un crédit de \$150,000. L'échevin Dagenais ajouta que l'on songe à dépenser des millions pour établir des filtres publiques afin d'enrayer les épidémies de typhoïde, et l'on a hésité à dépenser \$100,000 pour enrayer la tuberculose, alors que la typhoïde fait 300 victimes par année et la tuberculose, 1,000.

Il fut résolu de demander de nouveau le crédit nécessaire pour l'établissement d'un hôpital pour les tuberculeux.

**L'eau et l'industrie**

Nous mentionnions, la semaine dernière, le projet de Sir Lomer Gouin, d'emmagasiner dans les montagnes du nord de notre province l'eau des lacs pour favoriser l'industrie durant les jours de sécheresse.

Il est bon de faire remarquer que ce plan a reçu un commencement d'exécution dans notre région, grâce à la compagnie de papier Rolland, la compagnie Wilson et autres qui en ont constaté déjà les heureux résultats.

**Pensée**

Ce qui fait que les gens qui s'aiment ne s'ennuient jamais, c'est qu'ils ne se parlent que d'eux-mêmes.

La Rochefoucault.

**Pour rire**

Entre amis :  
— J'ai entendu, à propos du docteur Cook, un mot exquis...  
— Vous pourriez dire, pour plus de couleur locale : un exquis mot..."

**SIR HENRI TASCHEREAU**

La mort soudaine de Sir Henri-T. Taschereau, qui a exercé la justice pendant tant d'années dans le district de Terrebonne, est de nature à nous frapper plus profondément peut-être que d'autres. Dans les districts ruraux, entre les justiciables, le barreau et le juge qui préside continuellement les sessions des cours de justice, il s'établit une intimité qu'on ne trouve pas ailleurs. L'habitude de se retrouver toujours les mêmes, aux mêmes chefs-lieu, de vivre de temps en temps une vie semblable, crée des liens de sympathie toute particulière. Après les séances, à l'heure du dîner, ou à la veillée, le soir, juge et avocats se retrouvent, également loin du foyer, un peu isolés dans des endroits de passage ; et, nécessairement, les distances s'atténuent, la pompe et l'apparat des cours sont dépourvus ; on cause à cœur ouvert, en toute simplicité et en tout abandon.

Peut-être ainsi, nous a-t-il été donné d'approcher de plus près le grand magistrat qui vient de disparaître. Et plus nous avons été à même de l'apprécier et de le connaître, plus sa perte nous cause-t-elle de douloureux regrets.

On ne dira jamais trop sa lucide intelligence, sa haute culture littéraire, sa distinction de manières et son exquise urbanité. Nous ne pouvons nous empêcher de le revoir dans une des salles basses de ce petit hôtel de Sainte-Scholastique, assis dans une chaise bien ordinaire, une jambe repliée sur l'autre, fumant invariablement sa courte pipe, et s'abandonnant à une causerie simple, à bâtons rompus, avec les avocats qui s'étaient rendus là pour la session du tribunal. Dans ce décor humble, qu'on trouvait instinctivement trop inférieur pour lui, le juge Taschereau savait se plier à la situation, sans abandonner sa dignité innée, et ne cessait d'étonner ses auditeurs par les ressources inépuisables de son lumineux cerveau. Il avait su s'attacher sincèrement son Barreau de Terrebonne ; et, quand il fut appelé à la haute position de juge en chef de la province de Québec, ce fut, de la voir partir, un véritable regret, qui ne fut tempéré que par le sentiment qu'il était élevé à une position légitimement gagnée et méritée.

Ce côté tout intime du juge Taschereau était plutôt ignoré du grand public, qui n'a connu que le magistrat sévère, réservé,

semblant s'isoler volontairement pour que le moindre soupçon, la plus petite influence ne vint pas flétrir son impartialité. On l'a dit : Sir Henri Taschereau était le droit fait homme. Il a été sur le banc pendant au-delà de trente ans. Il y avait acquis une expérience considérable, qui, jointe à des connaissances exactes et complètes, à un esprit vif et rapide, à une mémoire extraordinaire, l'avait placé au tout premier rang. Il n'y avait rien de plus intéressant que de le voir présider à une enquête. A l'aise dans son fauteuil, avec l'air un peu nonchalant que lui donnait sa longue habitude du banc, les yeux vifs, il avait plutôt sceptique de celui à qui nul témoin ne fera admettre une fausseté, la moustaiche en broussaille relevée par la moue caractéristique de la bouche, il suivait attentivement la marche de la preuve. Il ne prenait absolument aucune note. Il tranchait promptement les difficultés ; disposait sans broncher des objections, et tenait en général à ce que les choses alassent rondement. Il aimait à poser lui-même des questions pour se renseigner, démêler des faits embrouillés, forcer un témoin à éclaircir sa pensée et l'empêcher de se retrancher derrière des réponses prudemment vagues et obscures.

Puis, une fois la preuve terminée, il était assez rare que son opinion ne fut pas dès lors formée sur la cause. Après avoir entendu les plaidoiries, si le procès s'était déroulé devant lui sans interruption, règle générale il prononçait son jugement immédiatement. Ses décisions étaient claires, exposées avec précision et portaient l'empreinte d'une connaissance légale vaste et entière. Il mettait comme une coquette à y ajouter des motifs et des arguments que les avocats n'avaient pas mentionnés ou suggérés. Il était convaincant. Il réussissait même quelquefois à persuader sur-le-champ au plaideur malheureux qu'il avait tort — ce qui est le résultat suprême.

On a exprimé généralement le regret que le court passage de Sir Henri Taschereau à la présidence de la cour d'appel de notre province ne lui ait pas donné le temps de marquer sur notre jurisprudence une empreinte plus profonde. Inutile de dire que nous partageons cette opinion. Mais le juge Taschereau laissera quand même un monument imposant formé de ses décisions éparpillées dans les rapports judiciaires, et surtout de la souvenir d'une vie noble, intégrale, belle de dévouement inlassable à son pays, d'une valeur inestimable, et dont le lustre rejailit avec un éclat particulier sur notre magistrature et sur sa race.

**Thibaudeau Rinfret.**

Sir Henri-T. Taschereau est mort en France, à Montmorency, près de Paris, où demeure sa fille, Mme L.-M. Lyon.

L'honorable magistrat était parti pour la France, il y a quelques mois, dans le but de refaire sa santé compromise.

Il est mort à l'âge de 69 ans.

Sa dépouille mortelle sera transportée au Canada sur le paquebot "Corinthian", de la ligne Allan, qui prendra la mer lundi prochain. Les obsèques auront donc lieu à Montréal, dans les derniers jours d'octobre.

**UNE COMEDIE**

Le bon peuple, le peuple qui n'écrit pas, mais qui lit et qui ne demande qu'à croire ce que les gazettes impriment, et qui sait digérer les plus fielles canards pourvu que ce palimpseste soit bien apprêté et bien assaisonné, vient d'être soumis à une rude épreuve.

Sans aucun ménagement, voici que les manchettes des grands quotidiens viennent lui crever les yeux avec des caractères hauts comme ça : "Le pôle nord est découvert !"

Ce brave monsieur Prudhomme sortait justement de table où il avait mangé glougloument le plus délicieux pudding de sa vie ; il a été, en lisant les titres flamboyants de son journal, comme frappé d'un coup de sang et a bien failli en mourir. Heureusement, il est vite revenu à lui et, pendant une semaine, il a savouré le récit palpitant des aventures du docteur Cook. Il commençait, cependant, à se lasser, lorsque, soudain, les impitoyables gazetiers vinrent de nouveau troubler sa digestion : "Le pôle nord est encore découvert !"

Encore ! Ah ! ma foi, c'est trop fort ! Eh ! oui, Peary, le fameux Peary, explorateur plus connu que Cook, venait d'atteindre le pôle Nord.

— Après tout, pourquoi pas ? Cook s'y est bien rendu.

— Mais non, Cook ne s'est pas rendu au pôle nord. Cook est un fumiste, dit Peary.

— Et vous un jaloux, répond Cook.

Et patati et patata.

Depuis plus d'un mois, nous assistons à cette polémique entre les deux explorateurs américains qui se lancent mutuellement les tendres épithètes de "menteur", "jaloux", "fumiste", "voleur", etc. Et cela n'est pas de finir.

La cause est soumise aux savants qui, assis bien enroulés dans leurs fauteuils, vont décider si Cook et Peary sont allés

au pôle nord, ou si l'un des deux a menti, ou enfin si tous les deux sont des farceurs. Et ensuite ?

Ensuite, la décision des savants emmitouillés sera de nouveau l'objet de contro-verses interminables. Comme aujourd'hui, l'humanité se divisera en cookistes et en pearystes et l'on continuera ainsi à se chamailler pour savoir si Cook est un héros et Peary un voleur.

Et cela durera longtemps ? Cela durera aussi longtemps que le bon peuple voudra gôber les histoires de Cook et de Peary, aussi longtemps que les deux explorateurs yankees verront tomber dans leur gousset les dollars des badauds. Bien téméraire serait celui qui oserait prédire la fin de cette comédie.

Cyrano

**A TRAVERS LA PRESSE AMERICAINE**

**FRANKLIN, DIRECTEUR DES POSTES**

Comme patriote, publiciste, savant, diplomate et philosophe, dit M. Ethelbert Stewart, dans le News de Chicago, Benjamin Franklin est honoré depuis longtemps par le peuple américain et le monde en général. Mais ce n'est pas souvent que l'on songe aux importants services qu'il a rendus comme administrateur plein d'énergie et de ressources. L'on ne devrait pas oublier surtout la part déterminante que Franklin a prise dans l'établissement de notre service postal.

Sous le régime colonial, cette partie de l'administration n'était pas considérable. Avant 1639, les gens qui attendaient des lettres allaient au-devant du bateau qui les apportait et se les faisaient remettre par le capitaine. En 1672, la colonie de New-York établit un service mensuel avec Boston. En 1692, le gouvernement essaya d'organiser les bureaux de poste des colonies et Thomas Neale fut chargé par le roi Guillaume d'en prendre la direction. Les fonctionnaires coloniaux reconnurent graduellement son autorité.

La position de directeur général des postes pour l'Amérique fut formellement instituée en 1704. Le colonel Spotswood, de la Virginie, fut nommé, en 1737, directeur général des postes de toutes les dépendances de la Couronne en Amérique et, peu de temps après, il choisit Benjamin Franklin comme maître de poste de Philadelphie. Franklin remplaça Andrew Bradford qui imprimait le Mercury et qui avait abusé de sa position pour empêcher la Gazette de Pennsylvanie, le propre journal de Franklin d'être livré par la poste.

Franklin commença sa carrière en lançant la proclamation suivante :

"Ce 27 octobre 1737. Avis est par les présentes donné que le bureau de poste de Philadelphie est maintenant tenu chez B. Franklin, rue du marché, et que Harry Pratt est nommé principal courrier. Pour toutes les diligences entre Philadelphie et Newport, dans la Virginie, il part vers le commencement de chaque mois et revient dans les vingt-quatre jours. Tous les hommes d'affaires et le public en général peuvent lui confier leurs lettres et leurs affaires, vu qu'il a fourni un cautionnement devant l'honorable colonel Spotswood, directeur général des postes pour toutes les possessions de Sa Majesté en Amérique."

En 1753, à la mort de Spotswood, Franklin fut nommé directeur général des postes pour les colonies américaines conjointement avec William Hunter. D'abord, le traitement de ces messieurs devait être de 600 louis, s'ils pouvaient retirer cette somme des revenus du bureau. A la fin de la première année, le gouvernement était endetté envers Franklin de la somme de 900 louis. Ce ne fut que dans la cinquième année que les recettes furent suffisantes. En 1774, les postes américaines rapportaient au trésor britannique 3000 louis par année, ce qui était trois fois autant que le revenu postal de l'Irlande. Après un simulacre de procès dans lequel l'honnêteté de Franklin fut attaquée par le Conseil privé, il fut destitué en 1774. Comme question de fait, les accusations portées contre Franklin avaient la politique pour source.

Les bureaux de poste américains avaient versé leur dernière contribution à l'Angleterre. En 1775, pendant la deuxième session du congrès continental, les colonies établirent leur propre système de bureaux de poste et Benjamin Franklin fut unanimement choisi comme directeur général des postes avec un traitement de mille piastres par année. On le chargea de toute l'administration et de la réorganisation du service postal et on l'autorisa à fixer les tarifs et à se choisir des assistants à sa guise. Comme il était hostile au système des diligences et qu'il préférait les courriers, il commença par établir plusieurs routes nouvelles pour les colonies.

En 1782, il rédigea une ordonnance qui fut adoptée par le congrès le 18 octobre. Lorsqu'il remit le système entre les mains du gouvernement après l'adoption de la constitution, soixante-quatre bureaux de poste étaient établis et il y avait 1875 milles de routes postales. Le surplus net de la première année de l'administration de Washington fut d'environ \$20,000.

En traduisant ces lignes, l'AVENIR DU NORD, a beaucoup de plaisir à rappeler que c'est à une administration libérale que le Canada doit de jouir d'un abaissement du tarif postal et que les importantes réformes qui ont été faites dans le service depuis dix ou douze ans sont l'œuvre de deux ministres libéraux : sir William Mulock et l'hon. Rodolphe Lemieux.

Chercheur.

## ENVOI DE CHRYSANTHEMES

Accepte, ma Mie, si tu m'aimes le présent que je viens t'offrir : C'est un bouquet de chrysanthèmes qu'en ton jardin j'ai vu fleurir.

J'ai vu leurs fleurs à peine éclose un beau matin rire au soleil, Je les ai vues, comme les roses, s'annoncer au bleu du ciel.

J'ai vu passer sur leurs corolles, ainsi qu'un doux frisson d'amour, les souffles chauds des brises folles qui les balançaient tour à tour.

J'ai vu la goutte de rosée briller sur leurs pétales blancs, comme une perle immaculée, pure comme l'arne d'enfants.

Puis entendu chanter leurs feuilles dans le calme d'un soir d'été : "Nous vivons pour que tu nous cueilles, Cueille-nous tu seras aimé !..."

Et je les ai toutes cueillies les tendres fleurs de ton jardin ; mais j'entends mieux leurs mélodies depuis qu'elles sont en ma main.

Crois, ô ma Mie, leur doux langage, Ecoute la chanson des fleurs ; de mon bouquet reçoit l'hommage : C'est le poème de nos cœurs.

A. Léo, Leymarie.

## CHRONIQUE

### Pauvres médecins !

On parle beaucoup, dans toutes les parties du monde, de révolutions ou de manœuvres préliminaires de la révolution. On est intéressé, ou surpris, ou stupéfait, ou inquiet par les témoignages d'agitation exubérante que produisent, ici et là, les employés des postes, des télégraphes, des compagnies de navigation et de chemins de fer. Partout on se demande si ces privilégiés ne sont pas des déshérités. Mais ils ne sont pas très dignes d'attention ; c'est ailleurs qu'il faut chercher les victimes des progrès. Et voici un petit fait qui s'est déroulé dans la province de Québec, qui a passé complètement inaperçu, mais qui est en lui-même extrêmement grave, ou, dans tous les cas, extrêmement significatif.

Il s'agit des médecins.

Deux médecins exerçaient leur profession, utile mais pénible, dans un grand village du comté de N. . .

On sait que quand il y a deux médecins dans un village, l'un est conservateur, l'autre est libéral ; celui-ci tient pour Hippocrate, celui-là tient pour Gallien ; bref, on sait qu'ils sont ennemis acharnés, sans avoir pour cela manifesté publiquement des marques d'hostilité l'un envers l'autre. Il en était ainsi dans le grand village en question parce qu'il en est ainsi partout.

Or, las de se faire une guerre sourde, les deux médecins ont fini par s'entendre, non pas pour partager leurs opinions, non pas pour guérir leurs malades, mais pour les faire payer. Ils ont augmenté, d'un commun accord — c'était la première fois qu'ils s'accordaient — le prix de leurs visites et de leurs consultations.

Alors les malades ont immédiatement décrété la greve.

Aucun habitant du village ne consulte les médecins locaux ; tous s'adressent à des médecins des villages voisins en attendant l'arrivée d'un autre médecin mandé d'urgence par la population qui traîne, guérira ou tuera les malades au plus juste prix.

Et dire que telle est à peu près la vie des malheureux qui exercent des professions libérales et qui constituent la "bourgeoisie" dans les villes comme dans les villages. On voit assez qu'elle est sinistre et que nul n'oserait en souhaiter une pareille à ses plus fâcheux adversaires politiques. Et pourtant ce sont les pères et les mères qui poussent les enfants dans cette voie. Marchands, ouvriers ou cultivateurs, ils ne veulent pas que leurs enfants soient cultivateurs, ouvriers ou marchands. Et les professions libérales s'encombrent, et les infortunés qui les exercent, à part des exceptions relativement peu nombreuses, sont voués à la misère dorée ou mieux cuivrée.

Ne nous occupons pour l'instant, que des médecins.

Partout les médecins se plaignent — je parle du plus grand nombre, non de la totalité. — Partout les médecins déclarent que leur profession est intenable. Dans leur profession, en effet, comme dans beaucoup d'autres, les affaires ne vont pas du tout : il est vrai que les malades ne vont guère mieux. Le nombre des praticiens augmente sans cesse et le nombre des malades s'est refusé à croître dans les mêmes proportions. Après plusieurs années d'études supposant des dépenses d'argent assez considérables, le jeune docteur médecin, en possession d'un diplôme qui lui donne le droit d'exercer, se trouve trop souvent sans clientèle suffisante pour vivre. Plus d'un endure, dans les grands centres surtout, la terrible détresse en redoutant, en chapeau de soie et en cravate blanche, éprouvant dans une maison d'apparence coquette, presque luxueuse, les redoutables angoisses de la visite mensuelle du propriétaire. . .

Où, les médecins citadins se plaignent, il se plaignent avec raison, ils se plaignent plus que les autres mercenaires des professions libérales : car les malades des villes, plus que les autres, ont des facilités pour guérir ou pour mourir gratuitement. Les cliniques, les dis-

peu-être sont nombreux. Nombreux sont les administrations ou les sociétés de secours mutuels qui donnent à leur personnel ou à leurs adhérents des soins médicaux "pro Deo" ou à bas tarif. Et puis, les hôpitaux sont si accueillants ! Ils reçoivent, de bonne foi, des malades qui seraient aisément en situation de donner des honoraires aux médecins.

Alors, les médecins, plus malades que les malades et plus indigents que les indigents, les malades et les indigents, sont obligés de recourir à des expédients peu dignes de la profession pour se procurer des clients.

Comme il en est de même dans tous les pays, laissez-moi vous transporter, lecteurs, à Paris, ville brillante, mais où tout ce qui reluit, hélas ! n'est pas d'or. Nous pourrions ainsi parler des infortunés médecins sans faire parler les nôtres.

D'une longue étude exposée dans une publication médicale qui ne date que de trois mois, je résume ce navrant tableau de la vie du médecin pauvre à Paris.

Les médecins sans clientèle, réduits à employer des ruses d'Apaches pour racoler des clients, se livrent à des mises en scène épitaphiques.

Ils cherchent, par exemple, à habiter des quartiers assez opulents pour inspirer confiance et pour faire payer la visite un prix plus élevé. Il y a, paraît-il, une maison du boulevard Maiesherbes — boulevard richement habité — où demeurent huit médecins. Huit, rien que dans une maison. Cela ne veut pas dire qu'ils occupent huit appartements. Comme les loyers sont chers, ils se mettent à trois ou quatre pour payer un appartement confortable, luxueux, qui "tape l'œil". Ils en sont quittes pour choisir des jours différents de consultation ou simplement des heures différentes. D'autres, qui ont quelque argent d'avance, emploient une ruse opposée. Ils ont à eux seuls deux appartements : l'un dans les quartiers du centre ou les quartiers populaires, l'autre dans les quartiers élégants et cosmopolites. Ils donnent leurs consultations, ici, le mardi et le jeudi ; là, le mercredi et le vendredi ou le samedi. Ils ont le téléphone dans leurs deux domiciles et dans les deux domiciles une femme de chambre, à moins que la concubine ne leur en tienne lieu : avec les moyens de circulation rapides de Paris, ils peuvent donc toujours répondre aux clients des deux quartiers qui les appellent à l'improviste.

Avec de la persévérance, et de la chance, et un travail acharné, ils arrivent à nouer les deux bouts, comme on dit.

Mais vous voyez comme elle est gaie la vie d'un médecin à Paris. Il est vrai que les médecins parisiens étaient deux mille en 1893. Maintenant, ils sont trois mille cinq cents ! Et la population n'a presque pas augmenté. Et n'est-ce pas un peu à Montréal comme à Paris ? Le médecin de Montréal n'est-il pas parfois obligé de se rabattre sur la campagne ? Mais après les années d'études dans les grandes villes, s'exiler soudain dans un village, cela est dur. Les médecins n'y consentent guère ! Et l'incidence du village du comté de X... cité plus haut, arrive à point pour démontrer que les médecins ne sont pas plus heureux dans les villages que dans les villes...

Le fait est grave ; car il tend à se former un immense prolétariat des professions libérales. Peut-être l'effet sera-t-il excellent, car il jettera de force beaucoup de jeunes gens sains et forts vers les carrières actives de l'industrie et du commerce. En attendant, les médecins souffrent pis que les malades : il ne leur reste d'autre ressource pour profiter de la société contemporaine que de se former en "union" et de se mettre en grève.

Henri Roulland

### Goîns pittoresques du vieux Paris (1)

(Pour L'AVENIR DU NORD)

VII

Au coin de la rue Saint-Paul et du Quai des Célestins, nous trouvons un magnifique hôtel, celui de la Vieuville, le surintendant des finances qui conspira contre Richelieu et s'enfuit à Bruxelles. En suivant le quai à gauche, nous passons devant l'Hôtel Nicolini, le tuteur de Voltaire, et nous arrivons devant l'Hôtel Lavollette, au coin du Quai des Célestins et de la rue du Petit Musque. Cet hôtel porte aussi le nom de l'Hôtel Fienbet, du nom de son premier possesseur, Gaspard de Fienbet, conseiller au Parlement sous Louis XIV. Le duc de Saint-Simon, dans ses mémoires, raconte sur lui une amusante histoire. Allant un jour en voiture retrouver la cour à Saint-Germain, Fienbet et son ami Courtin se dévalisèrent par des voleurs. Une fois les voleurs partis, Courtin, qui avait juré ses grands dieux qu'il n'avait pas d'or sur lui, montre en triomphe à Fienbet une bourse d'or qu'il avait subtilement coulée dans ses chaussettes à l'approche des voleurs.

Assis, Fienbet, mettant la tête à la portière, rappelle les voleurs. Ils reviennent.

— Messieurs, leur dit-il, vous êtes d'honnêtes gens qui nous avez crus galement sur parole, mais monsieur vous a trompés, je ne peux en homme d'honneur être son complice. Fouillez-le.

Les voleurs trouvent la bourse et partent ravies. La cour se divertit fort de cette aventure et surtout de la colère de Courtin, qui longtemps garda rancune à son ami. Cet hôtel, fort beau, fut construit sur les plans de Mansart, l'architecte du Palais de Versailles. Actuellement, cet hôtel porte le nom d'École Monillon, et c'est une école de prétes. Tout autour de cet hôtel, il y a de vieilles et curieuses rues, comme celle de la Crisaille, ainsi nommée à cause de l'ancien verger du parc de l'Hôtel Saint-Paul, où il y avait surtout un très fertile enclos de cerisiers ; la rue des Lions, où Charles V le Sage avait installé sa ménagerie, aussi dans les jardins de l'Hôtel Saint-Paul. Ce fut Charles V qui construisit la célèbre Bastille qui devait jouer un rôle si prépondérant dans

l'histoire de France. Presque en face de l'Hôtel de Lavollette, près du Pont Sully, nous trouvons ce qui reste de la Bastille, quelques blocs de pierre retrouvés au moment des travaux du Métropolitain, à la Place de la Bastille. On les a groupés pittoresquement ici dans un petit jardin. Le lierre et les lierons s'enroulent autour de ces pierres, témoins, sans nul doute, de plus d'un drame historique et funéraire.

Un peu plus haut, dans la rue de Sully, voici l'Arsenal qui fut habité par Sully, et c'est en venant voir Sully à l'Arsenal qu'Henri IV fut assassiné. L'Arsenal n'a plus rien de guerrier que son nom, c'est actuellement la plus belle et la plus riche bibliothèque de Paris, après la Bibliothèque Nationale. On y voit les breviers enluminés de Saint-Louis, du roi René d'Anjou et de Charles V. Ces superbes missels sont des merveilles d'art et précieux au plus haut titre, car ils retracent toute l'histoire du costume et du mobilier de ces époques-là. Les costumes qui les ont exécutés avec tant d'art ont habillé tous les personnages de l'Écriture Sainte en costume du moyen-âge et leur ont attribué tout le mobilier du château féodal. J'ai passé des heures exquises à feuilleter ces vieux livres aux naïves et fines enluminures. On peut aussi visiter le cabinet de Sully et le boudoir de la duchesse de Maine, dont le mari, le duc du Maine, fils de Louis XIV et de madame de Montespan, habitait l'Arsenal comme grand maître de l'artillerie. Revenons maintenant sur le quai des Célestins, à droite, en passant devant le vieux marché médiéval de l'Âve Maria. Nous prenons la rue des Fauconniers, puis la rue des Fiquiers, au coin de laquelle nous trouvons l'un des plus beaux monuments d'architecture militaire du moyen-âge. C'est l'Hôtel de Sens avec sa porte en ogive, ses poivrières, ses tours et ses pigeons, c'est l'un des plus vieux et des plus beaux hôtels du Marais. Hélas ! c'est actuellement une fabrique de verrerie !

C'est pourtant le plus beau palais féodal que possède le Vieux Paris. Je ne crois cependant pas exagérer en disant qu'à peine un quart des Parisiens connaissent l'Hôtel de Sens. Ce fut le palais épiscopal des archevêques de Sens, et il fut construit par Tristan de Solayrac qui y donnait l'hospitalité d'une façon aussi royale que ne le faisait le roi en son hôtel de Saint-Paul. L'Hôtel de Sens date de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Tristan de Solayrac, comme tous les prélats du moyen-âge, était à la fois un préte et un guerrier, aussi à l'aise sur un destrier harnaché de fer que sur une paisible mule épiscopale. On arrivait jeunes alors aux plus hautes charges de l'Église. A vingt-cinq ans, Tristan de Solayrac était déjà évêque de Meaux, à trente-neuf ans il était nommé archevêque de Sens. En 1488, il fut envoyé en Angleterre comme ambassadeur auprès d'Henri VII. Un peu plus tard, il combat en Italie aux côtés du roi Louis XII.

Le successeur de Tristan de Solayrac à l'Hôtel de Sens, fut le cardinal Antoine Duprat, à qui François Ier avait juré une éternelle reconnaissance, Antoine Duprat l'ayant empêché, pendant sa toute jeunesse, de commettre une irréparable folie. Louis XII, à cinquante-deux ans avait épousé la sœur d'Henri VIII d'Angleterre, la séduisante Marie Tudor, à peine âgée de dix-sept ans. François Ier, qui n'était alors que comte d'Angoulême, conçut une folle passion pour la jeune reine. Une nuit, il s'introduisit dans le palais et se dirigea vers la chambre de la jeune reine, lorsqu'il fut tout à coup saisi, lié les mains derrière le dos et jeté dans une chambre obscure, où il passa la nuit. Le lendemain, Duprat vint lui ouvrir la porte et se jeter à ses genoux : — C'est moi, Votre Altesse, qui n'ai pas hésité, dit-il au jeune prince, à vous empêcher de faire un coup de tête qui vous aurait perdu.

François Ier reconnut plus tard le service qu'on lui avait rendu. Malheureusement, Duprat mena une vie des plus scandaleuses, et l'Hôtel de Sens fut témoin d'orgies renouvelées de celles de la décadence de l'empire romain. Duprat donnait des festins où les mets les plus recherchés étaient de la chair d'ânon. Il mourut d'une façon horrible, rongé par des poux ! Henri de Navarre habita quelque temps l'Hôtel de Sens, avant de monter sur le trône, puis il donna l'Hôtel de Sens à sa femme, Marguerite de Valois, et même après l'annulation de son mariage, Henri IV venait souvent la voir. Marguerite de Valois tint sa cour à l'Hôtel de Sens, y recevant poètes, savants et amoureux, dont elle aimait à s'entourer. Mais, un jour qu'elle sortait de l'Hôtel pour aller entendre la messe, ayant son page favori de Saint-Julien, un bel adolescent aux cheveux blonds qui chevauchait à côté de sa litière, elle vit arriver le comte de Vermond, l'un de ses amoureux. Jaloux de la faveur du jeune page, Vermond le tua d'un coup de pistolet. Marguerite jura de ne rien manger, ni boire, avant que justice ne soit faite au meurtrier. Dans la cour même de l'Hôtel, on dressa un échafaud recouvert de velours noir, en honneur de la noblesse du coupable. De Vermond monte sur l'échafaud, se tourne vers la fenêtre où se tient Marguerite de Valois, afin de mieux savourer sa vengeance. Il la salua profondément et meurt pour celle qu'il aimait plus que la vie, plus que l'honneur. Marguerite quitta l'Hôtel de Sens pour n'y plus jamais revenir. Elle s'était aperçue un peu trop tard qu'elle aimait le comte de Vermond. Elle alla s'installer rue de Seine, où elle fonda le couvent des Jacobins. Cet hôtel de la rue de Sens est aujourd'hui l'École des Beaux-Arts.

Lily Butler

(A Suivre)

### LETTRE D'UN PARISIEN

AUX LECTEURS DE L'AVENIR DU NORD

Paris, 19 septembre 1909

Au moment de mettre en ordre les notes qui devaient me servir à cette " Lettre d'un Parisien ", un comité de l'Agence Havas arrive :

« Mâcon. — On a trouvé aujourd'hui dans les latrines de la caserne Duhesme le drapeau du 33<sup>e</sup> régiment de réserve. Ce drapeau, séparé de sa hampe, avait été volé dans une pièce avoisinant la salle d'honneur et lacéré avec un couteau.

« Cet acte, croit-on, est l'œuvre d'un soldat, mais on n'a pu en acquiescer la certitude. L'autorité militaire et le Parquet enquêtent ».

Cet immonde attentat nous scandalise ! Dans la salle de rédaction nous sommes tous attirés !

Quel est le malheureux qui, écoutant les vrais coupables, héros en chambre, Ferrer de bas étages ou Hervé de crapuleuse pensée, assez perdu la notion de dignité française pour arriver à commettre un acte qui soulève le dégoût, sacrilège qui, douloureusement, émeut ?

Le fait monstrueux qui vient de se produire à Mâcon prouve combien l'on avait raison de craindre beaucoup de la campagne antimilitariste.

Le misérable, qui est passible des travaux forcés, a fait une réalité de l'image honteuse de la formule immonde — " Le drapeau sur le fumier " — qui valut à son auteur une triste célébrité.

Le panégyrique de faits qualifiés crimes, écrit à mes côtés un confrère, dans lesquels certains individus se sont spécialisés, a été autorisé par des législateurs imprudents ?

Certes, il est coupable, le fou qui a pu commettre ce sacrilège, dont sont affligés tous ceux qui finissent une âme française. Mais il est le plus coupable, ceux dont les exhortations ont pu le suggestionner au point de le pousser à accomplir son abominable forfait.

Un être assez abject à osé insulter le drapeau de la France et jeter dans le fumier l'emblème de l'Honneur et de la Gloire, Qu'importe : haut les cœurs ! et soyons encore fiers en nous félicitant.

Quel spectacle consolant et reconfortant que celui de voir les gens du peuple, sans exception, en notre Paris où l'antimilitarisme a ses quartiers généraux et ses solis bien rétribués, se découvrir lorsque passe le drapeau d'un régiment qui défile musique en tête !

Certes, il existe quelques brebis galeuses, mais qu'on n'aille pas en conclure que l'armée n'est plus digne de son antique renom de patriotisme et de discipline et tous les Français vibrent encore et vibreront toujours en s'écriant avec Paul Deroulède :

... " Nous irons ou tu vas ou on aille.

Vois cette foule qui tressaille...

Is sont passés les jours de pleurs,

Et, viennent les jours de bataille,

Nous irons ou tu vas ou on aille

Fais acclamer nos trois couleurs.

Tous les Français qui sont en France

Savent quelle est ton espérance..."

Le drapeau de nos régiments mesure quatre-vingt-dix centimètres carrés, non compris les franges. L'étamine en soie n'est pas d'un seul morceau, mais composé de trois bandes cousues à la main. Sur un des côtés de l'étoffe sont peints en lettres d'or, les mots : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, HONNEUR ET PATRIE ; sur l'autre côté, la désignation du régiment et le nom des principales batailles dans lesquelles il s'est distingué.

Des couronnes de laurier, placées aux quatre angles des deux côtés de l'étoffe, contiennent le numéro du régiment. La Hampe, en bois de frêne et peinte en bleu, porte en haut un fer de lame en bronze doré passant dans une couronne de laurier et surmontant un cartouche sur lequel se détachent d'un côté les initiales R. F. et de l'autre, le numéro du régiment. A la base de ce cartouche, se trouve un bracelet dans lequel est nouée la cravate, formée d'une bande de soie tricolore longue de quatre-vingt-neuf centimètres, large de vingt-quatre.

L'étamine des étendards de la cavalerie n'a que soixante-quatre centimètres carrés et la cravate vingt-et-un centimètres de largeur. Ces étendards sont, pour le reste, en tout semblables aux drapeaux de l'infanterie. Plusieurs drapeaux et étendards sont décorés de la légion d'honneur, ce sont : le 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie, pour commémorer la prise d'un drapeau mexicain, à Santiago, le 3 février 1863 ; le 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui a enlevé un drapeau au 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie allemande, à la bataille de Résonville, le 16 août 1870 ; le 76<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui a pris un drapeau autrichien, le 4 juin 1859, à la bataille de Magenta ; le 99<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui a pris un drapeau mexicain, le 18 mai 1852 ; le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique qui, à Puebla, en 1863, a pris un étendard à l'ennemi ; le 2<sup>e</sup> régiment de zouaves qui, le 24 juin 1859, a enlevé un drapeau autrichien, à Solferino ; le 3<sup>e</sup> zouaves qui, le 8 mai 1863, a pris aux Mexicains un drapeau, pendant la bataille de San Lorenzo ; le drapeau des chasseurs à pied qui s'est accaparé, pendant la bataille de Solferino, du drapeau du 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie autrichienne ; les drapeaux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tirailleurs, en commémoration de la prise d'un drapeau mexicain, le 8 mai 1863, lors de la bataille de San Lorenzo ; le drapeau de la légion étrangère et celui des sapeurs-pompiers de Paris.

La réunion des trois couleurs : bleu, blanc, rouge, qui forment le drapeau français, est d'origine relativement moderne. Plusieurs rois de France les avaient adoptées déjà pour leurs costumes et ceux de leurs gardes ; mais cette rencontre est absolument fortuite.

Improvisées pour composer la cocarde symbolique de Louis XVI, elles s'étendirent peu à peu aux drapeaux durant la Révolution.

Napoléon Ier, qui n'aimait que ce qu'il créait lui-même, hésita à les remplacer, il y renonça parce que trop de gloire y était attachée, grâce à lui, en grande partie ; cependant, il préféra toujours ses aigles à la soie tricolore.

Ce n'est vraiment qu'à partir de la République de 1848 que le drapeau français fut, de façon invariable, fixé comme forme et comme disposition de couleurs et servit indistinctement pour l'armée de terre, la marine et les services publics.

Aujourd'hui, l'heure est venue de dénoncer un des coupables, quoiqu'il tienne en mains le pouvoir, il faut élever la voix et dire que ce n'est pas le malheur qui a fait de lui un homme responsable du forfait, et pour ce, faire rappeler que lorsque Hervé fut poursuivi devant la cour d'assises de l'Yonne, pour avoir, dans son journal, conseillé aux soldats de jeter le drapeau sur le fumier de la caserne, il osa prononcer les paroles suivantes :

« Ce n'est pas en avocat que je me présente devant vous, messieurs les jurés, c'est en militant socialiste et révolutionnaire. Je vous prie instamment de ne pas faire, entre mon camarade Hervé et moi, la distinction que l'on fait d'ordinaire entre les hommes qui s'associent sur le banc des accusés et ceux qui se lèvent pour les défendre ; dans le cas présent, le client et l'avocat, c'est le même homme. Toutes les idées de Gustave Hervé sont les miennes, c'est dire que je considère comme un honneur de m'être associé à côté de lui sur ce banc. N'attendez donc pas de moi que je plaide en sa faveur les circonstances atténuantes ; comme Hervé, je suis résolu à saisir toutes les occasions, que le ministre de la guerre voudra bien nous offrir, d'exposer devant un auditoire aussi nombreux que celui-ci notre doctrine antimilitariste ; comme Hervé, j'estime que nous ne devons pas nous en tenir à une vaine critique des armées permanentes, mais que, pour couper court au fléau du militarisme, nous devons nous attaquer à la racine même du mal, je veux dire à ce que les bourgeois appellent la patrie... »

Celui qui a prononcé ces paroles et qui méritait la déshonneur nationale oserait-il poursuivre ? Non ! M. Briand aurait trop peur d'être cité comme témoin, et alors...

A. Léo Leymarie

Le Menthol japonais est sans égal comme agent calmant contre la douleur.

Employé dans l'Emplâtre au Menthol "D. & L." il est le meilleur et le plus efficace des remèdes contre le Lumbago, Sciatique, Rhumatisme et Douleurs.

Faites l'essai d'un Emplâtre au Menthol "D. & L." la prochaine fois que vous souffrirez d'un de ces maux et vous serez convaincu. 25 sous pièce chez les pharmaciens.

Employez le FERROVIM TRADE MARK

Tonique splendide.

Reconstitue les organes.

Fortifie les Muscles.

Donne une nouvelle vie.

En Vente chez tous les marchands de produits pharmaceutiques.

DAVIS & LAWRENCE CO. Montréal.

### ANEMIE ET DEBILITE PAUVRETE DU SANG, ANEMIE Maux de Tête et Nervosité



Jeune fille, je souffrais d'une grande faiblesse qui me tenait pâle et maigre. Cette faiblesse avait une cause que j'avais inutilement essayé de combattre par toutes sortes de toniques. Après mon mariage, je devins encore plus faible ; je me fis traiter par un bon médecin, mais ce fut en vain. La naissance de mon premier enfant acheva de me débilitier. Enfin, je me décidai un jour d'essayer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'étaient recommandées depuis longtemps. Elles furent mon salut. Dès les premières boîtes je m'aperçus d'un changement, je mangeais avec un bon appétit et ma digestion se faisait bien. Aujourd'hui, grâce à cet excellent remède, ma santé est très bonne, mon teint est plus clair et je me sens forte. Je recommande à toutes les femmes d'employer les Pilules Rouges avant tout autre tonique, c'est le moyen de se rétablir vite.

Madame ARTHUR GAGNÉ, 502 rue St-Timothée, Montréal.



J'ai été guérie par les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et je suis heureuse aujourd'hui de le certifier. Je souffrais depuis une dizaine d'années de pauvreté de sang, d'anémie. Mes nerfs étaient mal affaiblis. La nuit j'avais de fortes transpirations suivies de frissons et je ne pouvais dormir. Malgré les traitements que quatre médecins me donnèrent tour à tour, mon état s'aggravait chaque jour. J'avais des douleurs dans les côtés, dans l'estomac, dans le dos et dans tous les membres. Je finis par ne plus me tenir debout et je croyais que je ne me rétablirais jamais. Je décidai toutefois d'essayer les Pilules Rouges et après en avoir employé quelques boîtes, j'éprouvai un si grand bien que je pensai me faire illusion ; tous les jours ensuite je devins plus forte et plus courageuse. Enfin, après deux ans de l'emploi de ce remède, on ne me reconnaissait plus tant ma santé paraissait bonne.

Madame JOSEPH LAPIERRE, 14, rue Savoie, Montréal.



J'ai été pendant dix ans très faible ; je me sentais toujours lasse et j'étais souvent obligée de me coucher. J'étais sujette à de violents maux de tête, à des points de côté et très fréquemment, il se faisait dans mes oreilles un bruit qui ressemblait à celui d'un battement d'ailes d'oiseau. Devenue nerveuse, je passais la nuit, des heures sans dormir. Je manquais d'appétit et je ne pouvais manger suffisamment pour me soutenir. Enfin, je décidai de me procurer des Pilules Rouges que j'avais depuis longtemps l'intention d'essayer. J'éprouvai un grand soulagement après en avoir pris deux ou trois boîtes et, chaque semaine ensuite, je me sentais plus forte, plus calme. Grâce à ces pilules, j'ai acquis de l'appétit, un bon sommeil et une parfaite santé. Après avoir été si longtemps dans l'impossibilité de travailler, je puis maintenant faire un ouvrage assez dur et sans fatigue.

Madame F. SAURIOL, 570 rue Amherst, Montréal.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes et qu'elles sont appropriées aux maladies et aux malaises qui leur surviennent durant la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les scrofules, les éruptions, les dartres et toutes les maladies de la peau. Elles donnent des couleurs, ramènent au palpitations du cœur, les douleurs de l'abdomen, les dérangements, les points de côtés, les reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les époques douloureuses chez les jeunes filles, l'excellence de la femme sur le retour de l'âge, car elles guérissent et préviennent les maux et les malaises employés par les femmes qui se sentent faiblir, même si elles ne souffrent pas. En peu de temps, elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, ramènent les forces et la santé. Elles ne sont que pour les femmes et les femmes seules doivent les prendre.

Les vraies PILULES ROUGES sont toujours mises, au nombre de cinquante (50) pilules, dans des boîtes recouvertes d'une étiquette imprimée en rouge, laissant voir, en grosses lettres, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Si vous doutez que les PILULES ROUGES que vous achetez soient les véritables, envoyez-nous l'étiquette qui en recouvre la boîte et nous vous dirons si vous avez été trompé.

Si vous désirez acheter les PILULES ROUGES directement de nous, nous vous les expédions sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres contenant de l'argent doivent être enregistrées.

Envoyez une description de tout ce que vous avez à souffrir, car nous donnons des consultations gratuites non seulement à nos bureaux, mais aussi par lettre. Adressez toujours : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERIC/AE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

# Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

En vente chez tous les marchands :

25c la bouteille

SUNLIGHT SAVON



Benjamin Gohier, père

Un des citoyens les plus âgés et les plus respectés de Saint-Hippolyte vient de disparaître...

Quant aux filles, elles se sont bien mariées : Valentine a épousé un bon cultivateur...

A.-B. Cruchet.

AVEZ-VOUS DES PEAUX VERTES

A VENDRE? Nous vous payerons les plus hauts prix du marché. Nous vous garantissons Assortiment Honnête, Prompt Paiement.

Fête au lac des Ecorces

Bénédiction solennelle de l'église paroissiale et d'une cloche. Excursion attrayante.

Le 21 du mois courant aura lieu au Lac des Ecorces une double cérémonie religieuse...

Ce jour-là, en effet, sera béni l'église paroissiale du Lac des Ecorces, dont M. l'abbé J.-E. Coursois est le dévoué pasteur-fondateur.

Même avec ces billets réduits on pourra arriver à Nominique le 20, puis continuer à Routhier le 21 par le train de 7.30 a. m.

La cérémonie religieuse commencera à 10 heures a. m. Elle sera présidée par Mgr Routhier, administrateur du diocèse.

On fera, en même temps, ce jour-là, la quatrième célébration annuelle de la coopérative des colons du Nord.

Il y aura sermon de circonstance, discours, jeux et amusement divers, musique, lancement de ballon, etc.

Advertisement for Rognon's pills with a list of ailments treated.

Nouvelles de St. Jérôme

A la cour de circuit, cette maîne, il s'est fait beaucoup de besogne. L'hon. juge Robidoux a d'abord rendu jugement dans les causes prises en délibéré à la session de juin.

Toute la journée de lundi a été consacrée à l'appel des contribuables de la paroisse de St-Jérôme contre la décision du bureau des délégués des comtés de Terrebonne et de Deux-Montagnes dans la réglementation des travaux du pont Trotter.

Mardi, on a enfin terminé la célèbre cause en annulation de testament de Paquette vs Lacroix qui occupait la cour depuis le mois de mars.

L'appel du rôle qui eut lieu immédiatement après, fit disparaître un certain nombre de causes par confession de jugement ou autrement.

Dans la cause du Revenu vs Lalier, M. de Martigny, avocat de ce dernier, souleva, jeudi matin, une question intéressante.

Et la session se termine par les causes de David vs Laurence, où la saisie gagerie est particulièrement maintenue, et de Blondin vs Labonté, où le demandeur a gain de cause.

Advertisement for 'The Emulsion' (cod liver oil) with a picture of a man carrying a large fish.

M. Louis Potier, jardinier, ayant résilié son acte de société avec M. Charles Langlois, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin de ses services.

La nouvelle de la mort de l'honorable juge Taschereau, arrivée lundi avant-midi, alors que la cour de circuit siégeait ici, sous la présidence de M. le juge Robidoux, a créé une profonde sensation.

L'hon. juge Taschereau, qui a administré la justice dans le district de Terrebonne durant environ vingt-cinq ans, était universellement connu et estimé dans ce district.

M. le juge Robidoux souscrivit de tout cœur à cette proposition et en prit occasion pour déplorer la perte d'un si excellent ami à lui, et la perte pour le banc d'un de ses juriconsultes les plus éclairés.

On annonce pour le 27 du courant, le mariage Mlle Blanche Gougeon, fille de M. J.-B. Gougeon, de Saint-Jérôme, à M. le Dr J.-G. Latour, de Saint-Jovite, fils de Mme Vve Elie Latour, de Saint-Jérôme.

Effiecer, économique, agréable. Que pouvez-vous demander de plus. Le Davis' Menthol Salve remplit ces spécifications et représente le meilleur remède pour les piqûres, maladies de la peau, hémorroïdes, etc.

M. Jos. Jolein, ancien épicier de notre ville, est mort à Montréal, à l'âge de 48 ans. Ses funérailles auront lieu à Montréal, mais le corps sera inhumé à Saint-Jérôme.

Advertisement for 'Huile de Foie de Morue' (cod liver oil) with a picture of a fisherman.

On annonce pour le 27 du courant, le mariage Mlle Blanche Gougeon, fille de M. J.-B. Gougeon, de Saint-Jérôme, à M. le Dr J.-G. Latour, de Saint-Jovite, fils de Mme Vve Elie Latour, de Saint-Jérôme.

Effiecer, économique, agréable. Que pouvez-vous demander de plus. Le Davis' Menthol Salve remplit ces spécifications et représente le meilleur remède pour les piqûres, maladies de la peau, hémorroïdes, etc.

M. Jos. Jolein, ancien épicier de notre ville, est mort à Montréal, à l'âge de 48 ans. Ses funérailles auront lieu à Montréal, mais le corps sera inhumé à Saint-Jérôme.

La BEARINE est une pommade délicate elle fait croître les cheveux parce qu'elle contient de la véritable graisse de l'ours du Canada.

Il est presque certain que nous aurons bientôt des abattoirs publics dans notre ville. Cet établissement s'impose et il est temps que Saint-Jérôme prévienne le public contre les émanations nauséabondes et les dangers de l'état de choses actuel.

La dépense que nous imposera cette amélioration sera une dépense bonne et sage, car elle sera faite dans l'intérêt public.

— Il est presque certain que nous aurons bientôt des abattoirs publics dans notre ville. Cet établissement s'impose et il est temps que Saint-Jérôme prévienne le public contre les émanations nauséabondes et les dangers de l'état de choses actuel.

Pour se rendre au désir souvent exprimé de plusieurs clients, M. G. Lepage, de la buanderie Saint-Jérôme, blanchira désormais le linge de famille. Au prix de 7 sous la livre, il lavera et fera sécher la lingerie de famille.

Lac Désert, (Minerve)

Le 3 du courant est décédé M. Joachim Bissonnette, l'âge de 90 ans.

M. Bissonnette le demeurait ici depuis quelques semaines et s'y était fait déjà plusieurs amis.

Il avait été témoin de la rébellion de 1837 et le compagnon de chantier du fameux Jos. Montferrand.

Quelques jours avant sa mort il se plaisait à nous raconter encore des histoires du "bon vieux temps."

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous offrons à la famille éplorée l'expression de notre sympathie la plus sincère.

Mlle Adélaïde Labelle, sourde-muette de naissance, est décédée subitement à la demeure de sa nièce, Mme Noé Robin.

Lady Ellen et lady Thora Grey, d'Irlande, étaient de passage à la Minerve, en partie de pêche au club Chisleau.

Devant une plume

Ce soir là, comme avant de se lever, la buse, perchée sur une pierre du clocher de Béthény, avalait un débris de souris pour son petit déjeuner.

— Maman !... Des aigles !... La mère buse s'alarma, et, tenant son quart de souris par la queue, roula des yeux ronds : — Toi... tu vas recevoir une de ces tournées !...

— Mais maman !... — S'agit pas de « maman » ! Veux tu aller aux mulots, oui ou non ? — Des aigles !... il y a des aigles !... — Inutile !... ça ne prend pas !... Si, dans une heure, tu n'a pas charrié ici une demi-douzaine de mulots, je t'arrache toutes les plumes du ventre jusqu'à l'as de pique inclusivement !... Tu as compris !

— Comme c'était très clair, la petite buse, terrorisée, dégringola du clocher vers des meules de paille. Et, en la voyant partir, la mère dit à une corneille voisine : — Il n'y plus d'enfants !... La fiancée a six mois de retard, et ça tire déjà au mince pare que père et mère !

— Mais elle n'en avait pas avalé deux bouchées qu'un grand bruit s'éleva dans le ciel, faible d'abord, puis grandissant, rouflant... — Il se passait évidemment quelque chose d'insoite... et, bien qu'elle n'eut pas fait sa toilette, la buse risqua un oeil dans l'espace... — Le sommet des arbres était noir de rats ! — Les bonnets des arbres étaient noirs de monde... Tiercelets, butors, énochets, faucons, grandes-duc, chouettes, etc... — Et tous, la patte sur les yeux à cause du jour qui empêchait de voir, braquaient leurs pinces vers un grand point gris qui s'avancait dans le ciel... — Qu'est-ce que cela ! ! !... — Mais personne n'en savait rien.

— C'est pas un aigle, dit un vieux butor de grande expérience... je suis allé dans le Tyrol le mois dernier pour affaires... j'ai rencontré des aigles... Ils vous ont une autre tournure ! — Un gypaète... — Non plus... j'en connais un au jardin d'Acclimatation, où j'ai ma femme dans une cage.

— Mais, subitement, on ne parle plus... Les plumes se plaignent sur les crânes... les ventres s'aplatissent de terreur... l'oiseau mystérieux a fini sur eux avec trois caisses grandes ouvertes pour les y fourrer tous... — Sauve qui peut !... — Par ici la sortie ! ! !... — Heureusement, le grand oiseau, qui paraît avoir une peur terrible des arbres, vire brusquement et s'éloigne.

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— Guide à droite, dit consert !... clama, à la vue d'une faute lourde, le butor qui s'hardissait. — L'avis arrivait trop tard ! Le grand oiseau piqua du nez, fit un tête-à-queue effroyable, et s'abîma sur terre dans une telle salade de roulettes tordues, de barres de fer brisées, de toiles crevées, de fumée écre et puante, qu'un grand duc, qui s'y connaissait, bien qu'il ne fût pas de Russie, ne put s'empêcher de dire : — Est-ce possible de se mettre dans un étac par-là !... — Veux-tu que j'aïlle voir ! demanda la petite buse qui voulait faire du zèle. — Toi, tu vas me faire le plaisir d'aller te coucher, et au trot !

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

Advertisement for 'GANTS PERRIN' featuring an illustration of a woman in a hat and a list of product benefits.

le détail... Il a une caisse à droite... une caisse à gauche... une caisse par derrière... — C'est pas un oiseau... c'est un caissier !... — Ou un emballer !... — Et puis, regardez moi cette tenue !... il crache de la fumée !... — Vous appelez ça « cracher » !... minaudant une prude pie-grisette... — Mais on ne sait pas où ça commence, ni où ça finit !... — Oh ! le dégoûtant ! — Étrange !... étrange !... murmurait sourdement le butor.

Mais ce devint bien plus étrange ! Car la colonie était à peine remise de son émotion, que le même point gris se repiqua dans le fond de l'horizon, grandissant, rouflant comme tout à l'heure... — Puis un autre !... encore un caissier !... — Puis un troisième, plus joli celui-là... long, gracieux, virant avec aisance, mais il crachait et il rouflait aussi.

— Et nous ne crachons pas !... nous ne rouflons pas, même en dormant !... dit un corbeau très chic dans son habit noir.

— Alors, il y eut une acclamé... oh ! pas longue. Le vent ayant tombé, six grand oiseaux gris réapparurent. Mais ils étaient probablement gris de toutes les façons, car la plupart avaient calin-cha, roulaient, tanguaient, de l'abord à tribord, se tenant plus mal qu'une grive en pleine vendange...

— Guide à droite, dit consert !... clama, à la vue d'une faute lourde, le butor qui s'hardissait. — L'avis arrivait trop tard ! Le grand oiseau piqua du nez, fit un tête-à-queue effroyable, et s'abîma sur terre dans une telle salade de roulettes tordues, de barres de fer brisées, de toiles crevées, de fumée écre et puante, qu'un grand duc, qui s'y connaissait, bien qu'il ne fût pas de Russie, ne put s'empêcher de dire : — Est-ce possible de se mettre dans un étac par-là !... — Veux-tu que j'aïlle voir ! demanda la petite buse qui voulait faire du zèle. — Toi, tu vas me faire le plaisir d'aller te coucher, et au trot !

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

— On en démontait plusieurs... on raclait... on tenaillait... on bouillonnait... on li-

Contre les affections des Bronches et de la gorge, l'Allen's Lung Balm n'a pas d'égal.

Advertisement for 'Le Dr. J.G.A. Gendreau' (dentist) with a list of services and address.

Advertisement for 'MAGASIN DEPARTEMENTAL R. Gastonguay' with address and services.

Offres incomparables de belles et bonnes marchandises à des prix d'occasion.

Advertisement for 'CAMPBELL'S CLOTHING' featuring a picture of a man in a suit.

L'un des plus beaux modèles de la saison. Patron magnifiquement et confection sans reproche.

Advertisement for 'INVICTUS' shoes with a picture of a shoe.

Assortiment de CHAUSSURES très complètes genres et couleurs à la mode. Plus de 1000 lignes vendues à sacrifier.

Advertisement for 'Canadien Nord de Québec' with a picture of a man in a hat and a list of train services.

Département pour hommes le plus complet, le mieux assorti. Chapeaux, Corps Caleçons, Chemises, Cravates, Gants, Tweeds

Advertisement for 'Tapis, Prêlarts, Pôles, Stores, Garnitures, etc' with a picture of a woman in a dress.

Départements pour Dames. Les plus récentes productions et tissus à robes, à costumes noir et couleur. Blouses, Soirées, Gants, Garnitures, Collets, Manteaux. TRES SPECIAL: Plusieurs lignes d'Étoffes à robes et de coupons de toutes sortes, à un quart du prix.

Large advertisement for 'OGILVIE OATS' featuring a picture of a man and a list of product benefits.

**Dr J.-A. SAINT-DENIS**

Assistant suppléant à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, pour les MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES OREILLES  
Téléphone Bell : Est 829  
Bureau privé : 133, rue Cherrier, Montréal



**Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest canadien**

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section (100 acres plus ou moins) de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans l'Alberta ou dans la Saskatchewan. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'inscription par proclamation pourra être faite à n'importe quelle agence, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs.— Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours des trois ans. Un colon peut demeurer d'un mois à 80 acres, posséder uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix : \$3.00 l'acre. Devoirs : devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead, y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acres en six ans.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption pourra prendre un homestead acheté dans certains districts. Prix : \$3.00 l'acre.

Devoirs : Devoit résider six mois chaque des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant \$300.

W. W. CORY,  
Sous-ministre de l'Intérieur

**BEAUVAIS**

A son bureau de Paris. Carburant public, partie de France. Machines à vapeur, matériel agricole, etc.

**Hotel CONTINENTAL**

37 Grande Place. Téléphone 2-35

Petit déjeuner, 1 fr. 25  
Déjeuner . . . . . 3 fr. 00  
Dîner . . . . . 3 fr. 75  
Chambres, depuis 2 fr. 50

37 Grande Place :: BEAUVAIS (Oise)

**Le Gaulois**

Le plus grand journal français du matin. Rue Drouot, Paris, (France). Directeur, Arthur Meyer. Publie chaque mardi un supplément contenant des correspondances de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un supplément littéraire illustré, gracieux pour ses abonnés. Abonnements, Union postale: Gaulois quotidien, un an, \$14.50; Gaulois du Dimanche, seul, un an, \$3.00.

**GRATIS** à toutes les personnes qui en feront la demande

**JOLI CALENDRIER 1910**  
Offert par les fabricants de la fameuse Fleur Préparée XXX de BRODIE  
ENVOYEZ VOTRE ADRESSE A  
BRODIE & HARVIE, 14 rue Bleury, MONTREAL, P. Q.

**La meilleure politique**

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

**Banque d'Hochelega**

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.

Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

**DIRECTEURS**

MM. F.-X. St-Charles, président;  
Robt. Bickerdike, vice-prés.;  
Hon. J.-D. Rolland; J.-A. Vaillancourt;  
A. Turcotte; E.-H. Lemay; J.-M. Wilson.

Capital autorisé . . . \$4,000,000  
Capital payé . . . . \$2,500,000  
Fonds de Réserve . . . \$2,150,000

**Banque d'Hochelega**

SAINT-JEROME, P. Q.

M.-J.-A. GIROUX, Gérant

**Banque des Marchands**

DU CANADA

FONDÉE EN 1864 PAR CHARTRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Capital versé . . . . . \$ 6,000,000  
Fonds de réserve . . . . . 4,400,997  
Total des dépôts . . . . . 41,327,872  
Total de l'actif . . . . . 56,598,625

Cette institution est une des banques les plus anciennes et les mieux connues du Canada.

Ayant 132 succursales réparties entre Québec et Victoria, et des correspondants dans toutes les autres localités, elle offre des avantages exceptionnels pour la collection et l'échange.

**Departement d'Epargne**

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

**SUCCURSALES:**

SAINT-JEROME SAINT-JOVITE

La succursale Saint-Jovite est ouverte les mardis et vendredis soirs et les mercredis et samedis toute la journée.

R.-G. SARE, Gérant

**EXAMEN DES YEUX GRATIS**

Ne négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop précieuse. Toute lunetterie non faite sur commande est toujours variable. N'achetez jamais des Verres d'ambulans, ni aux Magasins-tout-faire. Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant spécialiste. Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur, ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE

Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** Le meilleur de Montréal  
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave. Hédouville.

Il recherche les Cas difficiles. Desesperés: Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.  
Fabrique et ajuste lunettes, depuis 25 ans. Lunettes, lorgnons, etc. Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Pres, pour tracer, conduire, lire et écrire.

Cette annonce représente tout, par dollar sur tout achat en Lunetterie. Prenez garde! Pas d'agence sur le chemin pour votre maison responsable. Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 5 hrs. Dimanche de 1 à 4 hrs.

**Le soin des yeux, particulièrement des yeux des enfants**

Est si important qu'il est inutile d'insister sur sa nécessité. Une bonne vue est inappréciable.

Si vos yeux vous causent des ennuis. S'ils vous causent des maux de tête. Si vous êtes obligé, pour bien voir, de tenir votre ouvrage ou votre lecture à plus de seize pouces, N'ATTENDEZ PAS.

Consultez immédiatement un opticien. Les opticiens ambulants, charlatans et soi-disant spécialistes abiment plus les yeux que toutes les maladies connues.

Pour l'examen de la vue j'emploie les méthodes les plus nouvelles. Examen gratuit de la vue

**W.-H. GARRETSEE,**  
1er Vice-Président de l'Association Canadienne des Opticiens LACHUTE, P. Q.

**S. G. LAVIOLETTE**

Marcha le Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc

Courroies pour moulins de toutes sortes Scies rcn des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Poêles en acier Oxford, Chancellor Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

**S. G. Laviolette,**  
Coin des rues Ste-Anne et St-Georges



**La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme**

Fait toutes sortes de transactions d'argent Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

**R. DESCHAMBAULT,**  
Gérant

**J.-M. DORION,** agent général pour la Union Assurance Society, — (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines

**JOS. LECLAIR Carrossier**

320 à 324, rue Labelle, SAINT-JEROME

Voitures d'hiver et d'été. Commandes exécutées sans délai. Des forgerons pour toutes sortes de réparations aux machines agricoles, etc., pour ferrer les chevaux, etc., sont attachés à l'établissement.

**..Meunier & Rolland.. MANUFACTURIERS**

Portes et Chassis, Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé, Tournage Découpage, etc.

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maille, SAINT-JEROME

**L. Villeneuve & Cie, Manufacturiers**

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé, etc. Fabrication de BOITES de toutes sortes. Achat de bois de toutes espèces.

Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. On donnera des estimations pour n'importe quel ouvrage ou construction.

Ancienne Manufacture Craig, Saint-Jerome, P. Q.

Téléphone de la manufacture No. 61

S'adresser au bureau même ou chez G. VILLENEUVE, 13 rue Ste-Marie. Téléphone No. 40

**Buanderie Saint-Jerome**

Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité

**Georges Lepage**  
SAINT-JEROME, P. Q.

**J.-E. Leduc Marchand-Tailleur**

30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu SAINT-JEROME, P. Q.

Stock considérable de TWEEDS

Ouvrage fait avec soin et garanti.

**Sirup du Dr Fred Demers pour les enfants**

Ce sirup est reconnu comme le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. Demandez-le donc toujours. En vente partout.

Dépôt : 1449 rue Saint-Laurent Montréal

**J. CORBEIL** Agent d'Assurances

ROYAL—QUEEN—WESTERN NORTHERN—CALEDONIAN MANCHESTER PHENIX OF LONDON COMMERCIAL—UNION INS. CO. OF NORTH AMERICA LONDON & LANCASHIRE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE NORTH BRITISH and MERCANTILE The Standard Life Assurance Co. Guarantee Accident Plate Glass.

Rue Labelle, SAINT-JEROME, P. Q.

**L'AUTORITE,** — Journal quotidien, fondé par Paul de Cassagnac, et dirigé par ses deux fils, MM. Paul et Guy de Cassagnac. . . . . Abonnement : Six mois, \$3.50; un an, \$7.00 4 bis, rue du Bouloi Paris, France.

**U. Lepage, MARCHAND DE MEUBLES**

Constamment en magasin un très beau choix de Meubles, tels que :

Amueblemets (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche, Couchettes en fer, Sommier, Meubles de fantaisie, etc.

Matelas, Oreillers et Lits de plume de la Alaska Feather & Down Co.

**SPECIALITES** Réparation de meubles de tous genres. Encadrement de gravures, etc.

LE TOUT A TRES BAS PRIX.

**167, rue Saint-Georges**

En face du Marché, Saint-Jérôme



**Les MODES de l'AUTOMNE**



Les vêtements PROGRESS BRAND sont étiquetés pour de grosses commandes. On exige \$2.00 de plus par habillement pour les commandes spéciales. C'est bien mieux ainsi que d'acheter au détail avec un semblant d'escompte.

Les Vêtements PROGRESS BRAND vont à toutes les personnes qui ne sont pas difformes.

Les Vêtements PROGRESS BRAND sont reconnus comme étant les meilleurs au Canada, et comme ils ne sont vendus que par les meilleurs marchands dans chaque ville, il n'y a pas à redouter une concurrence sérieuse.

Quand un client, habillé d'un Vêtement PROGRESS revient chez vous, vous êtes content de le voir parce que vous le savez satisfait; il continuera d'acheter chez vous.

Les Vêtements PROGRESS BRAND sont connus d'un océan à l'autre. Vous n'avez qu'à dire que c'est un « Progress » et la vente est faite.

Les Vêtements PROGRESS BRAND satisfont vos clients qui vous amènent leurs amis.

A moins qu'un autre marchand n'ait obtenu le privilège exclusif de la vente de Vêtements PROGRESS BRAND dans votre ville.

**H. Vineberg & Cie**

Seuls Fabricants des Vêtements Progress Brand

MONTREAL

Les Vêtements Progres Brand sont vendus à Saint-Jérôme chez J.-D. GUAY

**P. SIMARD**

SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal

**Epicerie, Grains, Fleur, Fruits**

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de

**Vins et Liqueurs.**

**COGNAC**  
César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar, Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

**WHISKY**  
Gooderham and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey;

**LIQUEURS FINES**  
Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe

Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow

Vin Claret : Barton & Guestier, Sauserne, etc.

**CACHETS du Dr Fred Demers contre le mal de tête.**

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque boîte. En vente partout. Dépôt : 1449, rue Saint-Laurent, Montréal.

**SANTAL MIDY**

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les Acouplements qui exigent un traitement de 6 semaines de traitement par le copahu, le cubébe, les éplats et les injections.

**HOTEL VICTORIA**

J.-L. PATENAUDE, Prop.

Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. — Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. — La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.

Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME

**Dr F.-A. DAIGNAULT**

MEDECIN VETERINAIRE

Tél. Bell 59

159-161 rue St-Georges SAINT-JEROME

**HOTEL BEAULIEU**

Le plus grand hôtel de la ville.

Grande verandah.

Le mieux organisé pour banquets.

Tél. Bell 37, -- B. P. 41

Près de la gare, SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J. E. Prévost fils, éditeur propriétaire.